



DE ROUBAIX-TOURCOING

A nos Lecteurs

Par suite de la grève du Gaz qui prive Lille de toute lumière et de toute force motrice, il nous a été impossible de faire fonctionner nos machines à composer pendant la journée de dimanche et la nuit de dimanche à lundi.

Avec des moyens de fortune nous nous sommes efforcés de donner quand même un journal à nos lecteurs.

Nous espérons qu'en raison des difficultés que nous avons dû surmonter ils nous pardonneront de leur donner aujourd'hui un numéro si incomplet.

AVANT TOUT contre la Réaction !

Après quelques jours de confusion, la situation politique du Nord vient de s'éclaircir.

Il y aura décidément trois listes : socialiste, républicaine, réactionnaire. Pour la moralité du scrutin — tant proné lors de la naissance de la nouvelle loi électorale — il fallait qu'il en fut ainsi.

Les pontifes de la réaction avaient bien essayé de présenter au baptême républicain les Groussau, Vandame et Plichon, qui n'eussent point régné pour eux leurs parains fussent la Dépêche ou L'Echo; mais la plaisanterie a été jugée un peu forte.

Quelques inodrés ont cependant bénéficié de la loi d'amnistie et le Congrès départemental de la Fédération Républicaine leur a fait le grand honneur de mettre leurs noms à côté de ceux de démocrates incontestés.

La motion Bracke qui a écarté les socialistes de tout cartel de gauche, les hésitations de maints radicaux socialistes à se jeter dans une bataille dont les premiers engagements furent incertains, ont été évidemment les causes déterminantes qui ont empêché le Congrès républicain à quelque indulgence à l'égard des modérés.

Du moins, cette position de combat forcé a permis de rallier ses troupes, à découvrir ses batteries soigneusement camouflées jusqu'ici. Les vieux drapés ou les leurs de lys sont encore visibles, au moins, que, la-bas, se cantonne la partie qui a passé en face des partis du présent et de l'avenir.

Pour la clarté des élections qui vont se faire dans le bouleversement de l'après-guerre et suivant un système mal compris encore de la masse, il faut se féliciter de voir la logique l'emporter. Les électeurs, suivant leurs préférences et leurs convictions, auront à se prononcer sur les trois couleurs d'un prisme politique. Il nous suffit, d'ailleurs, de penser que les réactionnaires prouvent un mélange kaïléidoscopique pour trouver bien que les républicains y aient renoncé.

Demain viendront d'autres élections : municipales, cantonales, sénatoriales, et si nous voulons que la progression des idées s'y manifeste encore, il est nécessaire que les partis de gauche et d'extrême-gauche soient nettement séparés du groupe des rétrogrades, et puissent s'unir en certaines circonstances.

Surtout, il faut éviter, à tout prix, que se forme au Parlement une majorité orientée à droite qui empêcherait toute restauration de pays dans un sens très démocratique, toute réforme financière hardie, et qui rejeterait la Nation dans l'épouvante d'une terrible réaction.

C'est ce que l'on n'a pas compris dans le Pas-de-Calais où l'on va trouver, sur une même liste, des royalistes et des républicains, comme si, dans quatre ans, quand un régime électoral de R. P. véritable pourra fonctionner, les électeurs ne seront pas justes d'hommes qui ont voulu rendre la République contre un mandat législatif.

Car au-dessus de toutes ces combinaisons, il y a les électeurs dont le bon sens et la netteté de conviction n'ont pas à subir l'épreuve des ambitions. Ils regarderont les candidats, peseront leur valeur morale, estimeront les services rendus pendant la guerre, escompteront, suivant leur attitude présente, les efforts dont ils sont capables pour rendre meilleure et plus humaine, la République. Une incontestable poussée entraîne vers de vigoureuses réformes sociales et économiques nos populations, cruellement éprouvées, lassées des misères de la guerre; tant pis pour ceux qui ne veulent pas vivre en vue de cette ardente aspiration populaire. Que les électeurs fassent bloc contre eux: Avant tout, contre la réaction!

LE RÉVEIL DU NORD.

CHEZ LES SOCIALISTES DE LA SEINE

UNE DEMANDE DE MAINTIEN DES CANDIDATS EXCLUS

L'Agence Havas sous communiste: Paris, 28 octobre. — La Commission administrative permanente de la Fédération de la Seine s'est réunie ce matin. M. Renaudel et les autres délégués de la députation militaire n'acceptent pas la désignation de la Fédération de la Seine, qui demande formellement à la C. A. P. un arbitrage vis-à-vis de la Fédération. On s'est qu'il réclame le maintien dans la liste de MM. Roussier, Navarre, Desjardet et Véber, qui ont été exclus. La discussion dure depuis trois heures.

Certains engagements comme transactions de rétrograde, le siège, aux élections municipales, à St-Vulbert et de faire passer dans la liste de bandière le capitaine Sardiou.

À l'heure actuelle, aucune décision n'a encore été prise.

La C. A. P. transmettra simplement la demande à la Fédération de la Seine, dont les comités inter-régionaux se réunissent dimanche.

LE TOURISME

DANS LES Régions dévastées

L'œuvre de l'Office National du Tourisme et le développement de notre industrie hôtelière.

L'ambassade des Etats-Unis a fait de manière récemment au Préfet du Nord les conditions dans lesquelles pourraient venir, dans notre région, les touristes américains. Les compatriotes de l'ambassadeur se montrent; ils ont entendu dire qu'à Paris et en France, durant la guerre, on a un peu « estampé » leurs soldats; d'autre part, ils craignent de ne pas trouver les commodités auxquelles les citoyens du Nouveau Monde sont accoutumés.

Il semble qu'on puisse rassurer déjà les Américains sur le premier point, car les mœurs hospitalières de nos régions sont sensiblement différentes de celles des départements pour qui la guerre fut une occasion de profits.

Pour le second point, la question « commodités » est résolue dans nos villes, en dommages mais point détruites. Nous ne pensons pas, par exemple, que Pierpont Morgan ait eu à se plaindre de son séjour à Lille, ces jours derniers.

Mais il y a encore des efforts à accomplir pour organiser le tourisme en vue des pèlerinages sur le front.

L'Office National du Tourisme, institué au Ministère des Travaux Publics, s'est consacré à l'étude de cette importante question. Nous avons demandé à l'un de ses membres de nous indiquer quelles sont les vues de l'Office.

« L'Office National du Tourisme, nous a-t-il dit, s'est occupé activement, bien avant que la guerre fut terminée, d'organiser les visites dans les régions dévastées.

« D'abord en repérant, en cataloguant tous les souvenirs de guerre, ruines de monuments historiques, dévastations particulièrement scandaleuses, organisations défensives spécialement intéressantes, dont la conservation s'imposait, ne fut-ce que pour sauver tout ce qui pouvait être sauvé de notre pays, et aussi pour laisser aux visiteurs d'inoubliables leçons de pitié ou d'admiration envers la France.

« L'Office National du Tourisme s'est préoccupé ensuite d'organiser, en ce qui concerne le Nord, entre Dunkerque, Cassel, le Mont Kemmel et l'Yser, de la région Lille Douai Cambrai ou vers Arras-Vimy-Béthune, un certain nombre de circuits automobiles, reliés entre eux, de façon à permettre aux pèlerins de visiter le front d'un bout à l'autre, sans revenir dans les villes de l'intérieur, c'est-à-dire en vivant complètement dans les pays dévastés et en y distribuant — disons franchement les choses — le plus d'argent possible, cet argent que le voyageur laisse nécessairement derrière lui pour son gîte, sa nourriture et autres frais de toute sorte.

« On conçoit que la condition essentielle de ces circuits était la réorganisation, sur l'ancienne zone des armées, de l'industrie hôtelière. Démarches pour trouver les capitaux nécessaires à la création de cette hôtellerie et pour en recruter les exploitants, l'O. N. T. n'a rien négligé, s'efforçant d'ailleurs en principe d'utiliser sur tout les initiatives, les compétences et les puissances financières et morales de ces régions mêmes pour atteindre le but qu'il leur proposait et qui apparaissait assez facilement réalisable.

« Quel genre d'hôtellerie s'agissait-il, en effet de créer? Non point certes des palaces, ni même, hors des villes et auprès des champs de batailles fameuses, des hôtels de tourisme construits en matériaux ordinaires et qui, le mouvement de pèlerinage terminé, eussent été appelés à périr. Pas davantage des hôtels défectifs, appelés à concurrencer fâcheusement ceux des villes voisines intactes ou à demi-intactes.

« Il s'agissait de créer des hôtels provinciaux, destinés à parer, pendant quelques années, à un afflux exceptionnel de voyageurs. C'est à dire des camps hôtels démontables, faits avec des éléments de fortune, baraques de guerre, etc., non paux, mais seulement propres à offrir un minimum de confortables, susceptibles enfin de recevoir pour un repas et une nuit des voyageurs arrivés en automobile ou en autos-cars et qui n'y eussent strictement cherché qu'une nourriture et un gîte d'étape. De telles hôtelleries, essentiellement provisoires, loin de faire tort aux hôtels des villes voisines, leur eussent, au contraire, assuré un surplus de voyageurs.

« Qu'est-il arrivé, en effet, faute de ces camps hôtels? Tous les pèlerins qui ont été organisés en 1919, se sont bornés à de rapides caravanes partant de Paris le matin, y rentrant le soir, dont les voyageurs emportaient leur repas avec eux et qui, par conséquent, sauf le bénéfice de quelques cafés improvisés sur l'ancien front, dans de misérables cabanes n'ont presque rien laissé aux régions dévastées.

« C'est afin de remédier à cet inconvénient que fut présenté un projet de loi pour encourager, par une aide financière de l'Etat, l'organisation du tourisme M. Renaud, député, auteur du projet, proposait que trente millions fussent mis à la disposition de l'Office en vue de l'exploitation en régie des circuits créés par lui dans la zone des batailles et organiser le logement des visiteurs et leur ravitaillement. Les hôteliers dont l'établissement se trouvait avant la guerre dans les zones dévastées devraient être appelés par priorité à assurer l'exploitation des hôtels ou restaurants créés par l'Office.

« Ce projet de loi n'a malheureusement pas pu être discuté par la Chambre. Il faut souhaiter qu'on puisse le reprendre et le faire aboutir. Avant le printemps, dans l'intérêt même du Nord et des régions dévastées par les exactions de nos ennemis.

La mort guettait 7000 Enfants lillois

L'expérience de régénération entreprise pour le sauver a donné les plus beaux résultats.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Mars-sur-Allier, 22 octobre. — Avec la guerre, le Boche avait apporté chez nous tous les maux possibles de ce monde: et un des plus terribles, celui des enfants de régions envahies par le Barbare.

Les enfants des travailleurs lillois, enfermés dans les murs de pierre de la grande ville eurent particulièrement à souffrir durant les quatre-vingt-huit mois d'occupation. Et lorsque vint la délivrance, la population en tant qu'elle se trouvait dans un tel état d'épuisement qu'elle ne pouvait supporter les privations de toutes sortes, qu'elle avait du subir, qu'elle éprouvait littéralement ceux chargés de constater cet état.

A ce moment, nous avons rapporté ici, le double fait — cinquante pour cent de nos enfants de 11 ans étaient plus ou moins atteints par la mortelle tuberculose — et le premier, nous avons poussé le cri d'alarme et d'espérance. « Il faut sauver nos enfants de la mort; la France se doit de venir à leur secours ».

Le premier sauveur

Une œuvre splendide toute de dévouement, fut à entreprendre. Une « mise en train » s'imposait, active et forte, pour entraîner après elle les concours nécessaires à l'œuvre régénératrice.

Un premier sauveur allant au secours des petits enfants guettés par la mort, devait se trouver. Ce premier sauveur — à qui revint le grand honneur d'avoir entrepris et mené à bien la tâche énorme de véritable régénération de 7.000 petits Lillois, qu'il s'était imposé, est M. le docteur Ducamp, directeur du Service municipal Lillois d'Hygiène dont la belle conduite au cours des hostilités vient d'être citée à l'ordre de la Nation.

Sans se faire d'illusions sur les difficultés de toutes sortes qu'il allait rencontrer dans sa tâche, M. le docteur Ducamp, commença les démarches nécessaires pour faire connaître le mal, les remèdes à y apporter et solliciter les concours.

Entre temps, il commença à porter secours aux enfants du populaire quartier de Wazemmes où il créa des services spéciaux de cantines scolaires pour les petits débilites ayant besoin de suralimentation. Pour ces services, qui fonctionnent dès décembre 1918, M. Ducamp avait obtenu un premier concours, celui du Comité Franco-Américain.

Au mois de février suivant, il obtint un nouveau concours américain, celui de M. Poland, directeur de la C. B. B. pour l'Europe, ce qui lui permit d'étendre considérablement dans la ville son service de cantines pour les enfants débilites.

Tout à tour, tous les enfants fréquentant les écoles Lilloises, passèrent une visite médicale minutieuse, furent mesurés, pesés et classés ensuite par catégories, selon leur degré de débilité.

Pour ce travail, M. Ducamp obtint encore aide et assistance près de nos alliés Américains, qui firent venir spécialement à Lille vingt « nurses » possédant toutes les connaissances spéciales pour les soins à donner aux enfants. De plus, il recruta un personnel français d'infirmières et ce fut un concours de zèle entre Françaises et Américaines.

En juillet, 18.500 enfants avaient été visités et classés selon leurs besoins; 7.000 d'entre eux étaient reconnus malades ou prédisposés à la maladie.

L'œuvre de vie

Par ses démarches, par ses rapports, M. le docteur Ducamp avait intéressé des œuvres privées et le gouvernement français à son œuvre, qu'il rêvait d'étendre à l'envoi des enfants à la campagne et dans les établissements où ils pourraient recevoir les soins minutieux dont leur triste santé avait besoin.

C'est ainsi que par le canal de l'Œuvre des Rapatriés de Lyon et de l'Œuvre de Protection du Riformé n. 3, notamment, furent subventionnées par l'Etat — il put envoyer les petits malades tuberculeux, osseux et rachitiques, dans les sanatoriums de Roscoff et de Kerpape, en Bretagne, ainsi que dans celui de Mindin, en Loire-Inférieure; les tuberculeux pulmonaires furent reçus au préventorium américain du château de Lafayette et jusqu'à 18 de ce même mois. Dès ce moment, 500 garçons et 500 filles de 6 à 14 ans, furent installés par groupes de 50 enfants classés par âge physiologique de 6 à 9 ans, de 9 à 11 et de 11 à 14 dans leurs quartiers spéciaux séparés par une des routes principales du camp.

C'est là que cette semaine je suis allé voir les petits colons lillois et je dirai dans un prochain article l'impression recueillie au cours de ma visite dans cet Eden d'enfants.

Lucien LE MASSON.

Aux Morts pour la Patrie

Une cérémonie annuelle le 1er ou 2 novembre

Paris, 26 octobre. — Le « Journal Officiel » a publié la loi relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la grande guerre fixant tous les ans au 1er ou au 2 novembre une cérémonie qui sera consacrée dans chaque commune à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la Patrie. Elle sera organisée par la municipalité avec le concours des autorités civiles et militaires.

Le Ministre des Travaux Publics dans les régions dévastées

Paris, 26 octobre. — Le Ministre des Travaux Publics, accompagné des hauts fonctionnaires de la présidence du Conseil, du Ministre des Régions Libérées, de la Compagnie du Nord et celle de l'Est, vient d'effectuer un voyage d'études dans les départements de l'Aisne, de la Marne, des Ardennes, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse.

Au cours de son voyage, il s'est entretenu avec les préfets, les directeurs de la Reconstruction, les ingénieurs, etc. Il a visité spécialement les gares de Lezou, Reims, Charleville, Nancy, Bar-le-Duc et la gare d'eau de Bar-le-Duc, de Châlons-sur-Marne, les travaux du pont de Guincourt sur la ligne Lezou-Reims, les travaux des huit ponts sur la Meuse en reconstruction dans la région de Charleville. Il s'est occupé aussi de la réfection du canal des Ardennes, des routes et des voies ferrées d'intérêt local, ainsi que de l'établissement des chantiers de réparations de la région de Nancy-Charleville.

de ses services du ministère de l'Intérieur, des camps dits de colonies des Enfants des Régions Libérées. Les petits Lillois allèrent occuper, en juillet, celui de Camiers (Pas-de-Calais), et en septembre, celui de Mars-sur-Allier, dans la Nièvre.

Au retour des petits colons déjà rentrés dans les familles, celles-ci ont pu constater le bien énorme qu'avait fait aux enfants leur séjour à la campagne ou au bord de la mer. Et ce fut heureux d'enregistrer les magnifiques résultats de l'expérience de régénération entreprise pour sauver de la mort les petits « rescapés » de l'occupation boche.

Une visite aux petits Lillois au camp de Mars-sur-Allier

Dernièrement, certaines critiques ont été formulées à l'égard d'une colonie infantile du Pas-de-Calais, installée à Cravant, dans l'Yonne, et à ce propos, j'eux une interview avec le docteur Ducamp, interview qui fut publiée dans ces colonnes et dont les réponses furent de nature à rassurer complètement les familles lilloises qui portaient sur Cravant par l'écrivain Choquet, maire d'Harnes.

Néanmoins, il était intéressant au plus haut point de voir la vie menée par nos petits colons de Mars-sur-Allier et de recueillir leurs impressions. C'est ce qu'il vient de m'être donné de pouvoir faire et c'est d'excellentes nouvelles des petits Lillois que le « Réveil » rapporte à leurs familles.

Un tour de force

Ceci dit, faisons l'histoire de la colonie. C'est le 8 août que M. le docteur Dequint, un homme du Nord, un Bailloulois, inspecteur général des Services Administratifs au ministère de l'Intérieur, chargé par le gouvernement de la formation des Colonies d'Enfants, donna mission à M. Degavre, ancien ingénieur de l'Assi d'aliénés de Baillou, d'organiser pour la future colonie, l'ancien camp de l'armée américaine, à Mars-sur-Allier.

M. le docteur Degavre furent adjoints, pour l'organisation et le fonctionnement de la colonie, MM. le médecin-major lieutenant Mitton, chargé en chef du Service Médical et de l'Instruction générale, le docteur Lemoine, chef de service médical, et le lieutenant Poizeau, chef de section subdivisionnaire d'Instruction physique, qu'accompagnaient quatorze manœuvres de l'Ecole de Joinville; Mlle Nuguet, infirmière-major dirigeant six infirmières, et enfin Miss Best, professeuse d'éducation physique, de la Croix-Rouge Américaine.

Un personnel comprenant une cinquantaine de membres, fut adjoint aux dirigeants de la colonie pour assurer les services de surveillance, de cuisine, de dortoirs, de lingerie et de propreté générale.

Situé sur une immense plaine à environ dix kilomètres de Nevers, l'ex-camp américain était bien triste et quand la direction de la colonie fut installée. D'importants travaux de réfection du sol et des baraquements étaient à effectuer; de plus, il n'y avait plus l'ombre de matériel.

Les organisateurs se mirent à l'œuvre avec acharnement et réalisèrent le véritable tour de force de terminer l'installation en trois semaines.

Les premières tentes de baraquements qui s'élevèrent sur une longueur de plus de deux kilomètres, et dans lesquels 4.000 hommes pouvaient se loger, ils se réservèrent un premier quartier à aménager et exclusivement composé de deux groupes de baraquements construits en briques et ciment. Il fallut recouvrir des baraquements de bois, les fenêtres disparues, les défectueux, en badigeonner les murs, les cloisonner, y amener et installer tout le matériel nécessaire.

Le premier convoi d'enfants qui prit possession de la colonie arriva à Mars le 3 septembre; six autres suivirent jusqu'au 18 de ce même mois. Dès ce moment, 500 garçons et 500 filles de 6 à 14 ans, furent installés par groupes de 50 enfants classés par âge physiologique de 6 à 9 ans, de 9 à 11 et de 11 à 14 dans leurs quartiers spéciaux séparés par une des routes principales du camp.

C'est là que cette semaine je suis allé voir les petits colons lillois et je dirai dans un prochain article l'impression recueillie au cours de ma visite dans cet Eden d'enfants.

Lucien LE MASSON.

LA GRÈVE GÉNÉRALE A BOULOGNE-SUR-MER

Une grève partielle à la Compagnie française des plumes métalliques, qui durait depuis trois semaines, vient d'entraîner celle de toute la métallurgie et menace de s'étendre aux autres corporations.

Les aciéries d'Ontréau ont cessé le travail et la production de l'électricité qui dessert toute la région est interrompue. Les théâtres ont dû fermer leurs portes. Le service des eaux ne fonctionne plus et d'importantes boîtes l'angeries n'ont pu fabriquer du pain.

Une grande réunion tenue à la Bourse du Travail vient de décréter la grève générale de toutes les corporations.

A propos de la reddition de la Place de Mauberge

Le général Fournier, commandant en 1914 la place de Mauberge, traduit devant le deuxième conseil de guerre pour la reddition de la Place, s'est présenté ce matin au grand conseil de guerre, au Palais de Justice, où il a été reçu par le général Demange, commissaire du gouvernement pour cette affaire et par le commandant Lemoine, sous-secrétaire du gouvernement attaché à ce même conseil de guerre. Il est motivé l'ordre qui met le général Fournier en jugement pour le 4 novembre.

L'un des avocats de l'accusé, M. Paul Casson, ancien capitaine des zouaves, officier de l'armée, a été informé qu'il ne pourrait se présenter à la barre, étant lui-même appelé comme témoin dans le débat.

IL MANQUE 26.559 Electeurs

DANS LE NORD

IL Y EN AVAIT EN 1914 : 521.582

IL Y EN A EN 1919 : 495.023

Le chiffre officiel du nombre des électeurs dans le département du Nord était en 1914 : 521.582.

Pendant la guerre, la mort et les évacuations ont fait des vides nombreux. De sorte que pour les prochaines élections de 1919, le nombre d'électeurs inscrits a considérablement diminué.

Le chiffre qui n'est encore qu'officiel est de 495.023, ce qui fait un déficit de 26.559 électeurs pour l'ensemble du département.

Le nombre des électeurs inscrits pour 1919 se décompose comme suit par arrondissement:

Table with 2 columns: Arrondissement and Number of Electors. Includes AVESNES (57.289), CAMBRAI (52.043), DOUAL (45.470), DUNKERQUE (42.674), HAZEBROUCK (29.862), LILLE (192.785), VALENCIENNES (74.900).

Mais, comme nous le faisons remarquer, ces chiffres sont officiels, et il est probable qu'après rectification définitive ils se trouvent quelque peu augmentés.

LISTE DE LA FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE

Le Congrès départemental de la Fédération républicaine, réuni sous la présidence de M. Vancauwenbergh, président du Conseil général, a constitué ainsi qu'il suit, après avoir entendu chacun des candidats, la liste de la Fédération républicaine aux élections législatives:

Loucheur, ministre de la Reconstruction industrielle.

Dani J.-Vincent, ancien Sous-Secrétaire d'Etat à l'Aviation, ancien ministre de l'Instruction publique, président de la Commission parlementaire des Régions Libérées, lieutenant aviateur, Croix de guerre française et belge, député sortant.

Labbé Lemire, Chevalier de la Légion d'honneur, Maire d'Hazebrouck, Député sortant.

Pasqual Léon, Avocat, Capitaine de Territoriale, Vice-Président de la Commission des Régions Libérées, Vice-Président de la Commission de l'Armée, Député sortant.

Le Roy Alfred, Agriculteur, Vice-Président de la Société des Agriculteurs, Capitaine du Génie, Croix de Guerre, Député sortant.

Défosé Adolphe, Président du Conseil d'arrondissement de l'arrondissement de Dunkerque, Député sortant.

Adriensence Gaston, Dr du journal « La Frontière », à Maubeuge.

Balavoine Jules, Avocat, Capitaine Aviateur, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, Président des Mutuels et Réformés et veuves de Guerre de l'arrondissement de Lille.

Breguet Louis, Industriel, Conseiller municipal de Douai; Capitaine d'Artillerie de Réserve; Chevalier de la Légion d'honneur; Croix de Guerre.

Chas Henri, Maire d'Armentières, Chevalier de la Légion d'honneur, Président de la Société des Agriculteurs du Nord, ancien Député, Conseiller général, Maire de St Amand, Chevalier de la Légion d'honneur.

Desallé Charles fils, industriel, maire de La Madeleine, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre.

Duflot Jules, industriel à Somain, membre de la Chambre de Commerce, président des Réfugiés du Nord, Chevalier de la Légion d'honneur.

Gamelin Ernest, industriel à Estaires, Robert Léon, directeur du « Journal des Réfugiés du Nord », conseiller municipal de Lille.

Leduc Fr., docteur en médecine, adjoint au maire de Tourcoing, conseiller général du Nord, médecin-major de première classe de réserve, chevalier de la Légion d'honneur.

Lefebvre René, industriel; Président de la Fédération Commerciale et Industrielle du Nord; Juge au Tribunal de Commerce; membre du Comité supérieur des Dommages de Guerre.

Mabieu Albert, Inspecteur général des Ponts et Chaussées; Directeur au Ministère des Travaux Publics; Commandeur de la Légion d'honneur.

Maton, Avocat à Marchiennes. Macarez Cons. génér., Maire d'Hautchin; Président des Agriculteurs du Nord; Capitaine d'artillerie de réserve; Chevalier de la Légion d'honneur; Croix de guerre.

Poté Georges, agriculteur; ancien député; maire de Loos; président du Syndicat agricole de l'arrondissement de Lille.

Terquem Henri, maire de Dunkerque, chef de bataillon de réserve; officier de la Légion d'honneur; Croix de guerre; président de la Section permanente de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Vernier, capitaine d'artillerie de réserve; officier de la Légion d'honneur; Médaille militaire; Croix de guerre; 17 citations.

CLOTURE du Conseil Général

A peine l'ardeur des discussions provoquées samedi matin, au Conseil Général du Nord, par l'évacuation de l'Affaire Caillaux était-elle calmée, que surgirent de nouveaux incidents.

La dernière journée de notre Assemblée Départementale aura été agitée et orageuse.

Et M. Trépont ?

Charles Valentin pose à M. Vancauwenbergh une question au sujet de notre ancien Préfet.

M. Naudin et son adjoint, M. Régnier, ne sont pas encore rentrés, et par conséquent, sans doute, CHARLES VALENTIN profite de cette absence pour évoquer, devant l'Assemblée, la décision prise à l'égard de M. Trépont.

« Je dois vous poser une question indiscrète, dit notre ami M. Vancauwenbergh, mais le vous serais obligé néanmoins de vouloir bien y répondre.

Nous prenons ici des délibérations, nous votons des motions, des vœux, que nous vous demandons, selon la loi, de transmettre aux Pouvoirs publics.

Or, voici plus d'un an, nous avons émis une protestation formelle et motivée contre la mesure inqualifiable prise par le gouvernement du Tiers contre notre Préfet, M. Trépont. Nous avons même, pour marquer notre indignation, décidé de suspendre nos travaux. Nous nous sommes approchés d'avoir démissionné en signe de protestation et nous nous avons élu président à l'unanimité, marquant ainsi notre parfaite communion de vues. Vous devez alors faire entendre nos critiques au gouvernement. Quelle a été sa réponse ?

« Or attend la réponse du président qui, soulevant un peu amèrement, déclare : « Mon cher collègue, je suis obligé de vous déclarer que je n'ai reçu jusqu'ici aucune réponse à ce sujet ! »

« Ce procédé spontané, cruellement senti du regrettable du Ministère Clemenceau à l'égard de cette grande personnalité morale qu'est le Conseil Général du Nord. Mais, nous comptons sur vous, Monsieur le Président, pour ne pas accepter le fait acquis et pour ne pas sanctionner par votre silence l'iniquité commise.

M. VANCAUWENBERGHE. — Vous pouvez compléter sur moi, mon cher collègue, je ne laisserai pas périr le droit de notre cher Préfet Trépont.

LEBAS. — Ce qu'on a fait à M. Trépont est injuste. Et l'attitude du gouvernement qui soutient notre collègue Valentin est incroyable. M. LE GLAY. — C'est une véritable infamie ! Tous les partis sont d'accord.

Et Charles VALENTIN donne la conclusion : « C'est bien dans la note avec M. Clemenceau. Mais de nos jours, ce n'est pas notre manière de faire entendre chaque fois qu'il le faudra notre protestation. C'est une question de justice et de courir ! »

La dernière séance

L'après-midi, M. Labbé, directeur départemental des Services administratifs de la Reconstruction, assiste à la séance, à côté du Président, M. Vancauwenbergh.

Au nom de la commission du budget, M. Domolon propose le vote d'un crédit de 5 millions fr. pour commencer les travaux de transformations des voies ferrées du Camp du Sud.

En vue de parler au chômage, M. Dehouve demande que le crédit soit élevé à un million. Appuyé par M. Vancauwenbergh, cette proposition est adoptée sans opposition.

La crise des transports et du charbon

M. BARROS-BRANE déplore la crise des transports qui paralyse les travaux de reconstruction et demande que des mesures urgentes et efficaces soient prises pour remédier à cette situation.

LE PRÉFET déclare que tout l'effort possible est tenté. Une grande amélioration est déjà constatée et grâce à la sécheresse partielle, la situation va devenir meilleure. Les gares ne sont plus engorgées et les difficultés de transports sont signalées, la cause n'en réside pas dans notre département. Il faut les chercher ailleurs.

Ch. VALENTIN déclare que les gares de Belgique sont encombrées de toutes espèces de marchandises de première nécessité pour notre région et qui ne nous arrivent pas. Les gares sont embouteillées.